

Projet de discours Frédéric Carré

Vendredi 29 novembre 2019

Colloque FC2A

Bonjour à tous, bonjour à ceux que je n'ai pas pu saluer ce matin,

Merci pour la qualité de cette matinée, celle de l'organisation, comme celle des intervenants, et bien entendu, merci à vous tous pour votre présence, qui est pour moi la démonstration, de notre volonté d'avancer ensemble.

Eventuels commentaires sur les intervenants

Tous les indicateurs ainsi que les excellents témoignages des uns et des autres ce matin nous prouvent, s'il en était encore besoin, la nécessité d'orienter nos réflexions et nos actions vers des solutions qui répondent aux nouvelles exigences environnementales, sociétales, sanitaires et bien sûr, alimentaires. Ce sont ces exigences que l'on nous demande de satisfaire, nous, commerçants, en continuant à accompagner nos clients agriculteurs vers de nouveaux modèles de productions.

Tous ces efforts, nous devons les réaliser, malgré un Agribashing qui a pris aujourd'hui, des proportions aussi aberrantes que démesurées. Des médias systématiquement à charge, (notamment ceux, justement financés par le service public !) des réseaux sociaux qui s'affolent en disant tout et n'importe quoi, et plus inquiétant encore, une perte de confiance des citoyens vis-à-vis de la parole scientifique. Sans compter le gouvernement qui, après nous avoir poussé dans une direction depuis une quarantaine d'année, nous impose aujourd'hui de changer complètement cette direction. Un minimum de bon sens me permet de penser que nous ne pourrons certainement pas le faire du jour au lendemain. Nos entreprises vont s'adapter et répondre à la demande, mais nous avons besoin de davantage de souplesse et d'accompagnement des services de l'Etat.

Bien sûr, le processus de changement a déjà commencé et même si on ne sait pas exactement où on va, le mouvement est lancé et il est compréhensible que nous souhaitions aller vers de plus en plus de qualité. Et pour reprendre Emmanuel Macron lors de son discours devant les états généraux de l'alimentation en octobre 2017, nous devrions tous avoir « un accès à une alimentation saine, durable et sûre ».

Malheureusement, tous nos concitoyens n'ont pas les

capacités financières de se l'offrir et ils continuent à motiver la course aux prix en aval. En revanche, une autre partie de la population, plus aisée, est déjà dans le « manger mieux et moins ». Malgré tout, notre alimentation reste légitimement reconnue à travers le monde.

Le ministre de l'agriculture l'a rappelé, il y a peu et, on peut le lire également, dans un article récent du magazine « the Economics », la France occupe aujourd'hui le troisième rang mondial sur 34 pays en agriculture durable, ce qui représente une amélioration significative par rapport à son classement de 2016 où elle était 11ème sur 25 pays et ceci lui permet ainsi d'être en première position dans l'indice de durabilité de l'alimentation. Pas de quoi s'en étonner, d'ailleurs, puisque la France est un des pays où les contrôles sanitaires sont les plus sévères.

Nous devons donc mieux vendre notre agriculture sans attendre que les pouvoirs publics nous redonnent de la compétitivité et en espérant qu'il ne nous en fasse pas perdre plus !

Les entreprises du commerce agricole et agroalimentaire, premier metteur en marché (d'ailleurs c'est nous qui en avons la responsabilité et personne d'autre) ont besoin d'être accompagnées dans la promotion de leurs produits auprès des clients finaux, comme dans la recherche de nouveaux marchés à

l'international. Et c'est bien à l'état Français et à ses administrations d'en être les ambassadeurs.

Normalement, la loi EGalim, comme le rappelle notre président en février 2019 doit permettre de « ramener l'argent dans la cour de la ferme » et de favoriser la montée en gamme de nos productions.

« Que les agriculteurs vivent de leurs propres métiers », un vœux pieu pour l'instant car selon le sondage récent du cabinet ADEQUATION, que vous avez pu lire dans la presse spécialisée, 91% des interrogés considèrent ne pas avoir été mieux rémunérés sur leurs productions. Résultats, les agriculteurs manifestent et la colère gronde !

Cet état de fait est également confirmé par le rapport du sénat qui précise que la loi pourrait « avoir des effets contraires à ce qui était prévu, en déstabilisant des acteurs économiques des territoires ruraux ». La contractualisation ne fonctionne pas, l'augmentation du seuil de revente à perte n'a pas d'effet positif suffisant et les coûts de production augmentent (les 3R par exemple).

Un budget pour la France de 9,3 milliards en 2013 passé à 9,1 milliard en 2020, soit une baisse de 2% en euros courants et sans que le budget 2021/2027 soit encore stabilisé, on sait déjà qu'il sera encore en nette baisse, sans compter que le Brexit n'arrangera rien.

Sachez que la France exporte environ 9 milliards en céréales, 1,3 milliards en bétail et viande et 2,6 milliards en fruits et légumes dont 470 millions en pommes de terre et également pommes, tomates, choux et carottes

Notre excédent commercial s'érode. Entre 2011 et 2017, en euros courants, le solde de la balance commerciale a été divisé par 2 !

Toujours selon le rapport du Sénat, à ce rythme-là, la France risquerait d'ici 2023 d'importer plus de produits agricoles qu'elle n'en exporte. Il est donc urgent d'agir et de redonner de la compétitivité à nos agriculteurs et à nos entreprises et d'ouvrir ou de réouvrir de nouveaux marchés.

Cette compétitivité qui reste le nerf de la guerre pourrait se développer de manière intra-communautaire, comme cela nous est suggéré, encore faudrait-il que nos taxes sociales et fiscales cessent de nous pénaliser face à nos concurrents, notamment Allemands qui restent aujourd'hui plus compétitifs que nous.

Concernant la qualité, nous ne découvrons pas le concept, et nos filières y ont toujours été sensibles, mais les critères évoluent, se multiplient et nous nous devons de les suivre. De plus, et nous l'avons encore constaté à travers les différents témoignages de ce

matin, c'est en multipliant nos modèles d'agriculture et par nos initiatives que nous relèverons ce défi.

Nous avons dans ce domaine déjà beaucoup avancé dans nos propres filières avec toutes les certifications comme Fel Partenariat (ANEFEEEL) mais également sur les démarches BIO, RSE et HVE. Ces démarches doivent être poursuivis pour nous permettre de garder la production française à son niveau le plus haut. C'est pourquoi La FC2A sera actrice et moteur de la structuration de cette filière HVE et nous en ferons une priorité.

Et c'est justement pour toutes ces raisons que la FC2A a été créée en 2013 à l'initiative de la FNA et de la FFCB. Et nous remercions aujourd'hui, tout particulièrement Gérard Poyer pour son engagement sans faille et lui souhaitons le meilleur possible pour la suite.

La mission première de la FC2A reste de porter la voix du commerce agricole et agroalimentaire auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques de référence de la filière. C'est-à-dire, assurer la pérennité et le développement de ses 850 entreprises adhérentes qui occupent les territoires, créent le tissu économique français, emploient des salariés et versent des taxes à la production.

J'ai la conviction qu'une nouvelle dynamique est en train de se mettre en place pour la FC2A et qu'elle va

lui permettre d'atteindre les ambitions légitimes qui sont les nôtres.

Nous devons donc à l'horizon 2020-2022, nous concentrer sur les problématiques stratégiques de la filière, à savoir :

- la compétitivité à l'international,
- la modernisation des entreprises,
- la Responsabilité Sociétale des Entreprises,
- la Haute Valeur Environnementale,
- le suivi des négociations bilatérales,
- la valorisation des produits français de qualité,
- la promotion des métiers,
- la formation, et le renouvellement des générations.

Par ailleurs, notre communication doit continuer à être une de nos priorités, notamment grâce au numérique. Je rappelle aussi que la communication entre nous en est la clef.

La FC2A saura dynamiser les relations entre les entreprises du commerce agricole et agroalimentaire et créer des synergies dans les territoires.

Je rappelle la nécessité que d'autres organisations professionnelles représentantes du commerce agricole et agroalimentaire puissent se joindre à nous de manière à ce que notre discours soit le plus clairement et largement entendu.

Tout cela représente beaucoup de travail et je compte sur mes collègues des fédérations sectorielles, et sur l'équipe des directions animées aujourd'hui par Marie-Sophie Curtelet, nouvelle secrétaire générale de la FC2A (dont je salue la nomination) pour coordonner notre action et nous permettre d'atteindre nos objectifs.

Dans tous les cas, La FC2A est bien la structure qui doit porter les ambitions du commerce agricole et agroalimentaire, afin de toujours mieux défendre et valoriser ses entreprises et leurs métiers.

Nous aurons le plaisir de nous retrouver lors de notre prochain colloque de la FC2A, qui aura lieu cette fois, aux salons de l'Aveyron le 27 novembre 2020 pour apprécier ensemble les progrès réalisés.

Merci de votre attention et vous propose, désormais, de poursuivre nos échanges autour d'un déjeuner que j'aurais plaisir à partager à vous.